



Affectations rentrée 2022

Contractuels

Fiche de barème et de suivi

Se Unsa Poitiers

Je calcule mon barème !

Éléments du barème		Mon calcul	Vérification SE UNSA
Admissibilité au concours <i>Saisie préalable sur Lilmac</i>			
	Concours CPE	8 pts / admissibilité	
	Concours Psy-EN	8 pts / admissibilité	
	CAPET ou CAPLP	8 pts / admissibilité	
	CAPES ou CAPEPS	8 pts / admissibilité	
	Agrégation	10 pts / admissibilité	
Diplômes universitaires <i>Diplôme le plus élevé - Saisie préalable sur Lilmac</i>			
	DEUG, DUT, BTS ou titres niveau BAC +2 années	4 pts	
	Licence ou titre niveau BAC +3 années	6 pts	
	Maitrise ou titre niveau BAC +4 années	8 pts	
	Master ou titre niveau BAC + 5 années	10 pts	
Ancienneté au 31/08/2022 <i>Service effectif - Cumulable</i>			
En tant que MA ou Contractuel			
	3 mois	1 pts	
	6 mois	1,5 pts	
	9 mois	2,5 pts	
	1 an	3 pts	
En tant que vacataire			
	200 heures	1 pts	
En tant que MI-SE ou assistant d'éducation			
	6 mois	0,5 pts	
	1 an	1 pts	
<i>EXEMPLE de calcul :</i>			
<p>2 ans d'assistant d'éducation (2 x 1 pts = 2 pts) puis 4 ans et 9 mois de contractuel (4 x 3 pts + 2,5 pts = 14,5 pts) soit un total pour l'ancienneté de 16,5 pts.</p>			
Autre ancienneté			
	Services hors académie ou hors service public	Nous contacter. Fournir état de service à la DPE4	
	Services dans le supérieur	Non pris en compte	
	Services dans le 1 ^{er} degré	Non pris en compte	

Enfants à charge <i>Agés de moins de 20 ans - Saisie préalable sur Lilmac</i>			
	Pour chaque enfant	3 pts	
Autorité parentale <i>Agents élevant seul leur(s) enfant(s) - Saisie préalable sur Lilmac</i>			
		2 pts	
Service National <i>Hors JAPD - Saisie préalable sur Lilmac</i>			
	Si accompli	2 pts	
MON BAREME TOTAL			

L'annexe officielle indique « Le barème est indicatif – Les préconisations du corps d'inspection sont également prises en considération. »

Je demande le suivi du SE-Unsa :

NOM :

Prénom :

Adresse personnelle :

Mail :

Portable :

Corps et Discipline :

Etablissement actuel d'exercice (si en poste) :

Je suis :

- Adhérent.e
- Pas encore adhérent.e mais ça ne saurait tarder !
- Non adhérent.e

Je souhaite :

- Être contacté.e par le Se Unsa Poitiers
- Avoir un suivi individualisé de mon dossier
- Être informé.e de l'avancée des procédures d'affectation



Je transmets ma fiche barème et mes pièces justificatives à la section du SE UNSA Poitiers :

➤ Par mail : ac-poitiers@se-unsa.org

ou

➤ Par voie postale : SE-UNSA de POITIERS - 52 RUE JEAN JAURES - BP 90276 - 86007 POITIERS

Les informations recueillies ne seront utilisées que dans le cadre de cet accompagnement et de toutes les suites qui pourraient lui être données, et ce dans un délai maximum de 1 an.

Conformément aux dispositions du RGPD et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de portabilité, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Pour toute question concernant vos données, leur usage, l'exercice de vos droits, veuillez contacter notre responsable du traitement : dpo@se-unsa.org, en précisant dans l'objet du courriel « droit des personnes ».



SE-Unsa Académie de Poitiers

52 rue Jean Jaurès - BP 90276 - 86007 POITIERS Cedex

Tél : 06 23 94 36 82

Mail : ac-poitiers@se-unsa.org

<http://sections.se-unsa/poitiers/>